

Marina BLITZ

- Avocat au barreau de Bruxelles depuis septembre 1978.
- Licenciée en droit de l'ULB avec grande distinction en juin 1978.
- Avocat spécialisé en droit de la famille.
- Avocat spécialisé en droit familial collaboratif.
- Membre de la commission de droit de la famille de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.
- Secrétaire de la commission de droit de la famille de l'O.B.F.G.
- Expert en droit familial de l'O.B.F.G. auprès du CCBE.
- Membre du conseil de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles de 2005 à 2008.
- Membre de la commission droit de la famille de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.
- Conciliateur agréé en matière d'honoraires auprès de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.
- Secrétaire de la commission droit de la famille de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique.
- Professeur CAPA en droit des personnes, depuis plus de 15 ans.
- Formatrice en droit familial collaboratif.

Spécialités :

- Droit des personnes en ses aspects personnels et patrimoniaux.
- Droit international privé de la famille.
- Droit familial collaboratif.

Publications :

- « La nouvelle répartition des compétences relatives aux relations parentales » avec J.E. Beernaert, Rev. dr. ULB, 1996.
- Participation à la rédaction de l'ouvrage d'A. Duelz, Le droit du divorce, De Boeck, 2002.
- Diverses publications dans « Le Ligeur ».
- Commentaire dans Actualité Divorce du « Précis du droit de la famille » par les membres de l'unité de droit familial du Centre de droit privé de l'ULB, Bruylant 2004.
- Commentaire dans le Journal des Tribunaux du « Divorce en droit comparé, volume 1 : Europe », Librairie Droz, Genève 2000.
- « L'état liquidatif, la sommation d'en prendre connaissance et la rédaction du procès-verbal de dires et difficultés », avec Hélène Casman, Colloque de l'OBFG du 1^{er} février 2007 « Questions pratiques liées à la procédure de liquidation-partage judiciaire ».

Colloques en qualité d'orateur

- Colloque sur l'expertise médico-psychologique.
- Colloque de la WAIMH Belgo-Luxembourgeoise du 10 mars 2006 « Séparation des parents et modalités de vie des bébés et des petits enfants ». Exposé : les liens de filiation : notions juridiques de base.
- Après-midi d'études organisée par la Commission droit de la famille de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles et la Chambre des notaires de Bruxelles du 1^{er} juin 2006 sur les questions liées à la procédure de liquidation-partage : président et rapporteur de l'atelier « Principe des limites de la confidentialité dans les opérations de liquidation-partage ».
- Colloque de l'OBFG du 1^{er} février 2007 : « Questions pratiques liées à la procédure de liquidation-partage judiciaire ».
- Table ronde du 25 septembre 2007 organisée par le Centre Féminin de l'Education Permanente : « La réforme de la loi sur le divorce précarise-t-elle davantage les femmes ? » Exposé : Le nouveau divorce par consentement mutuel et la procédure.
- Colloque organisé par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles le 13 décembre 2007 sur la réforme du divorce : Exposé sur le concept de la faute dans le nouveau droit du divorce.
- En cours de préparation : Colloque du CCBE (Conseil consultatif des barreaux européens) en partenariat avec ERA (Académie de droit européen) des 11 et 12 décembre 2008 à Bruxelles « Pratiquer le droit de la famille en Europe » : intervention dans l'atelier sur les obligations alimentaires internationales.

Colloques

Présence dès 1978 à d'innombrables colloques relatifs au droit de la famille, en ses aspects personnels et patrimoniaux, de même qu'en droit international privé.

Droit familial collaboratif

- Formation de base organisée par PMR Europe : « Outils et technique pour les avocats collaboratifs et négociation raisonnée » : 16 h de formation.
- Formation approfondie auprès de PMR : « Gestion des émotions » : 16 h de formation.
- Formation en droit de la famille collaboratif des 6 et 7 juin 2008, à Paris, organisée par le Conseil national des barreaux : 12 h 30 de formation.
- Formation à Montréal, en droit familial collaboratif, sous l'égide d'avocats canadiens, les 24, 25 et 26 septembre 2008.
- Rédaction du syllabus destiné à la formation en droit familial collaboratif, en collaboration avec Mes Anne-Marie BOUDART, Fabienne HOGE et Carine VANDER STOCK.
- Formatrice des groupes en droit familial collaboratif, en collaboration avec le Centre PMR.